Faire les bons choix de statuts agricoles (à jour de la loi pour l\'avenir de l\'agriculture)

OBJECTIFS

S'approprier les informations récentes concernant le statut de cotisant solidaire et de conjoint d'exploitation. Evaluer l'intérêt de ces statuts par rapport à d'autres statuts agricoles ou de société. Avec une vision globale sur l'ensemble des membres

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Présentation des différents statuts juridiques pour chaque type de structure (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.
Définition des statuts de chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc. et mise en regard avec les projets.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Fédération CIVAM de l'Ardèche

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 23/09/2015

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Fabienne BOIVIN
fabienne@civamardeche.org
Fédération CIVAM de l'Ardèche

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/09/2015	Centre Socio Culturel 07250 Ardèche	Delphine Gavend, juriste en droit rural

THÈMES

Installation

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)